

## SEANCE DU 26 JANVIER 2015

### REUNION CONJOINTE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

#### PRESENTS :

Pour le Conseil de l'Action sociale :

Mme Vanbeneden M-C., présidente ;  
MM. Bagniet J., Charlet Ch., Collart D., Gevers-Chabeau V., Gryspeert L., conseillers ;  
Mme Denayer Cl, Directrice Générale du CPAS.  
Excusés : Bocket J-M, Janssens O.  
Absent : Wart O.

Pour le Conseil communal :

MM. Wart E., Bourgmestre-président ;  
Barridez P., Lemmens A., Lardinois M., Jenaux P., Echevins ;  
Mme Vanbeneden M.-C., Présidente du CPAS ;  
MM. Vanderzeypen D., Robbeets J.-P., Megali H., Art J.-L., Perin M., Mathelart A., Drapier L.,  
Cuvelier P., Mabilie M., Vanhollebeke-Meurs N., Allart J.-J., Breton J., Davaux-Chartier J.,  
Corbisier-Loriau M.-C., De Conciliis G., Charlet C., Conseillers communaux  
Mme Migeotte M.-N., Directrice générale f.f. ;

### SEANCE PUBLIQUE

**1<sup>er</sup> OBJET. Présentation du rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le Centre Public d'Action sociale, ainsi que les économies d'échelle et les suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activité du Centre Public d'Action sociale et de la commune – Prise d'acte**

Conformément à l'Art 26 bis § 5 de la Loi Organique des CPAS, le comité de concertation Commune-CPAS, dans le cadre de l'examen du budget 2015, établit un rapport sur l'ensemble des synergies existantes ainsi qu'un rapport relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités.

Cette concertation nous permettra également de définir pour 2015 une politique sociale conjointe respectueuse des missions, des capacités et moyens tant humains que financiers des uns et des autres.

Nous pouvons constater que les collaborations mises en place en 2013 se sont poursuivies en 2014 à savoir :

- La mise à disposition de personnel et de matériel
- Les partenariats en matière sociale (été solidaire : deux étudiants renforcent l'équipe du CPAS) et insertion professionnelle
- Les synergies diverses telles que cession des points APE – systématisation du courrier interne – insertion d'articles dans le bulletin communal.

#### Personnel communal mis à disposition du CPAS

De plus, nous tenons tout particulièrement à féliciter l'équipe « propreté et espaces verts » qui est venue renforcer notre équipe dans le cadre d'une mission d'accompagnement social, et qui a réalisé un travail extraordinaire.

#### Du matériel du CPAS pour la commune

Le serveur du CPAS sera partagé avec l'administration communale ; virtualisé en deux serveurs distincts, il permettra aux deux structures de fonctionner indépendamment tout en respectant les règles en matière de sécurisation de l'information.

#### Des locaux communaux à disposition du CPAS

Dans le cadre du plan « PAPE » le service énergie du CPAS a organisé une soirée théâtre /conférence à la maison de village de Rêves avec le soutien de la Commune de les Bons Villers, celle-ci ayant mis la salle à disposition du CPAS.  
Pour diverses réunions : ILA, REPIS et ONE, la salle du conseil a également été mise à disposition.

#### Marchés conjoints

Le CPAS adhère au nouveau marché relatif au système de pointage lancé par l'administration communale.

#### Synergies en matière socioprofessionnelle

Afin d'assurer un véritable tremplin à la mise à l'emploi des personnes bénéficiaires du revenu d'intégration, l'administration communale accorde une priorité à l'engagement des candidats présentés par le CPAS ayant donné satisfaction dans le cadre d'une mise au travail sous contrat art 60.

#### Synergies diverses

Le conseiller en prévention et en protection au travail est commun aux deux structures et a réalisé une analyse des risques au sein des différents bâtiments du CPAS.

Dans le cadre du recrutement des puéricultrices, un agent du CPAS a participé aux examens en tant que membre du jury et le CPAS pourra également profiter de la réserve de recrutement dans le but d'engager une puéricultrice dans le cadre du soutien aux familles à naissances multiples. Nous continuerons en 2015 à développer un maximum de synergies de manière à réduire un maximum de dépenses.

### **2<sup>ème</sup> OBJET. Présentation de la note de politique générale portant sur le programme d'actions du CPAS pour l'exercice 2015 et budget 2015 - Prise d'acte**

« RELEVONS ENSEMBLE LES DEFIS DE DEMAIN ! »

« Le CPAS a pour mission de permettre à toute personne de mener une vie conforme à la dignité humaine, selon l'article 23 de la Constitution

En 2015, nous devons probablement faire face à une augmentation des demandes d'aides. Pour y répondre, nous ferons preuve de bon sens, d'efficacité, mais aussi de courage afin de prendre les justes mesures sans mettre à mal les finances communales.

Nos actions seront principalement axées sur l'aide alimentaire, l'insertion socio-professionnelle, l'accompagnement des bénéficiaires et les synergies.

#### L'aide alimentaire, mission première du CPAS

Manger tous les jours, sans aide, plusieurs de nos citoyens n'y arriveraient pas. L'aide alimentaire permet également de soulager le budget des ménages pouvant ainsi dégager des petites marges pour d'autres dépenses telles qu'une consultation chez le médecin, une facture impayée ou autre dépense.

Force est de constater que les aides en la matière ne cessent d'augmenter.

La priorité pour 2014 était de valoriser notre « épicerie » afin de la rentabiliser le plus possible, pari tenu sur 132 bons d'alimentation accordés 88 ont été émis en direction de l'épicerie sociale soit 67 % ainsi on a octroyé plus pour un coût moins important. Et nous pouvons encore mieux faire.

En effet, à l'initiative du Réseau des Epiceries Sociales représenté par la Fédération des Services Sociaux, la Croix-Rouge de Belgique, le CPAS de Charleroi, le CPAS de Les Bons Villers, le CPAS d'Uccle, l'épicerie Sociale Amphora et l'Entraide de St Gilles, une plateforme d'achats solidaire et de distribution « SOLIFOOD » sera opérationnelle dès février 2015 ; elle a été annoncée par voie de presse ce mardi 20 janvier dernier.

C'est une première en Belgique et je suis très fière que notre CPAS participe à ce projet.

Au cours de la phase de démarrage et dans un esprit de partage des ressources, notre vendeuse travaillera au sein du hangar d'Uccle en vue de vérifier les produits ou encore assurer leur distribution.

Cette plateforme permettra d'approvisionner les épiceries en produits variés et de qualité à des prix préférentiels, de faciliter le travail et réduire les coûts par la prise en charge de la logistique, de diversifier les fournisseurs, de nouer des partenariats avec les acteurs de la production locale, et pourquoi pas de nouveaux projets à envisager avec la Cellule Solidarité Emploi I, de créer de l'emploi et favoriser l'insertion socio-professionnelle.

Nous adhérons également à l'asbl « Goods to Give » qui vise à collecter les surplus de stock non alimentaires des entreprises (produits de toilette et d'hygiène) et à les redistribuer à des organisations sociales.

Nous achèterons également un congélateur afin de pouvoir offrir une gamme complète en légumes, viandes et poissons surgelés.

2015 verra ainsi une épicerie bien achalandée et en ordre de marche répondant aux normes de l'Afscs.

#### L'insertion socio-professionnelle

Nous favoriserons davantage l'accompagnement individuel afin que les bénéficiaires en sanction ou exclusion chômage construisent avant tout un projet professionnel de sorte qu'une fois sortis du revenu d'intégration ils restent actifs et acteurs de leur vie professionnelle.

Le nombre de bénéficiaires pourrait augmenter de 50 % d'après les chiffres obtenus. A ce jour, le nombre de RIS reste stable : 40 au 31/12/2014, ce qui ne veut pas dire que le nombre de revenus d'intégration n'augmente pas mais que nous menons une politique d'insertion active qui se concrétise par une mise à l'emploi. Nous comptons 14 bénéficiaires mis à l'emploi en 2014. Nous comptons également :

- 7 bénéficiaires en route dans la construction d'un projet professionnel
- 4 bénéficiaires en formation
- 5 bénéficiaires en recherche d'emploi
- 13 étudiants

Soit près de 80 % de nos bénéficiaires s'inscrivent dans un projet.

#### Synergie et économie d'échelle

Le directeur financier de l'administration communale deviendra commun aux deux structures dès que les modalités de mise en place seront finalisées. Ce qui nous permettra de diminuer les dépenses en matière de frais de fonctionnement de la recette régionale.

Je tiens dès lors à remercier notre directrice financière régionale pour le travail réalisé au sein de notre centre depuis plus de 20 ans.

A la suite de la pause carrière prise par l'assistante sociale de l'administration communale le CPAS assumera les situations à caractère sociale, introduira les requêtes d'administration provisoire de biens, et notre assistant social en charge des aides aux personnes âgées sera désigné comme « référent 3<sup>ème</sup> âge ».

#### Engagement de personnel

Dans le cadre du soutien aux familles à naissances multiples, nous procéderons à l'engagement sous contrat à durée indéterminée d'une puéricultrice mi-temps et d'une aide-ménagère mi-temps.

Voilà, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les échevins, Mesdames et Messieurs les conseillers, vous avez en bas de chez vous un centre qui certes reste une charge financière pour votre administration ; la dotation communale s'élevant à 675000 € ; mais vous avez pu constater, au travers de ma note, que nous ne « distribuons » pas les aides mais proposons un accompagnement social actif où le citoyen bonvillersois s'engage dans un processus d'insertion sociale valorisant pour lui-même puisqu'à terme il retrouvera son autonomie.

Ces résultats ne sont rendus possibles que grâce à la compétence, la motivation et le dynamisme de l'ensemble du personnel de notre centre que je salue . Merci aussi à vous Conseillères et Conseillers de l'Action Sociale qui par votre présence et votre travail apportez une contribution constructive à nos actions ».

**FAIT EN SEANCE, DATE QUE DESSUS,  
POUR LE CONSEIL,**

La Directrice générale f.f.,

M.-N. MIGEOTTE

La Directrice Générale,

C. DENAYER

**POUR LE CPAS,**



Le Bourgmestre,

E. WART

La Présidente,

M-C VANBENEDEN